



Documents pour le vote par correspondance de l'Assemblée des délégués 2020 de la Fédération suisse des échecs



Chers présidentes et présidents

Ci-après, vous trouvez toutes les motions à l'adresse de l'Assemblée des délégués 2020 ainsi que l'opinion du Comité central.

Dès le 1^{er} septembre, le forum de l'AD est à votre disposition sur www.swisschess.ch. Vous pouvez y placer toutes vos questions, échanger vos avis ou vous adressez directement au Comité central en utilisant l'adresse office@swisschess.ch.

Vous trouvez également les rapports complets de chaque dicastère sur le site de la FSE, sous la rubrique FEDERATION → Assemblée des délégués (navigation à droite).

Veuillez remplir les trois bulletins de vote et les renvoyer au Secrétariat permanent de la FSE jusqu'au 30 septembre 2020, au plus tard.

Les résultats des votations, dûment contrôlés par la Commission disciplinaire de la FSE, seront publiés le dès le 15 octobre 2020, au plus tard.

Délai pour le renvoi des bulletins de vote:
30 septembre 2020

Autres documents et forum:
<http://www.swisschess.ch/assemblee-des-delegues-2020.html>



RAPPORT ANNUEL DU PRESIDENT CENTRAL

Chers membres d'honneur, Mesdames et Messieurs les délégués, chers collègues

La rétrospective sur l'année échiquienne 2019 montre à nouveaux des grands progrès en vue de la professionnalisation de notre fédération, mais il reste encore quelques défis.

- Notre **nombre de membres** atteignait 5'606 en mars, soit un peu plus que l'année passée. Pour étayer le but stratégique «augmenter le nombre des membres», le Comité central requiert d'introduire une nouvelle catégorie de membres «Amis et donateurs des échecs».
- En 2019, nous avons organisé 4 **modules de formation**, suivis par 57 membres. Ce travail sociétair classique est systématiquement maintenu, en plusieurs langues et pour couvrir de nouveaux besoins au niveau arbitres et nouveaux fonctionnaires.
- Comme nous l'avons déjà communiqué en 2019, notre demande d'adhésion des échecs au **programme «Jeunesse + Sport»** fut rejetée par l'Office fédéral du sport sous motif de manque de mouvement dans le sport échiquien. Entre-temps, la Conseillère fédérale Viola Amherd a initié une consultation sur la loi sur l'encouragement du sport. L'OFSPD en présentera les résultats au cours de l'année et veut examiner la question s'il faut introduire une discipline sportive «All round» pour tenir compte des jeux et autres disciplines qui ne correspondent pas au schéma classique de J+S.
- L'équipe des messieurs se classa à l'excellent 18^e rang au Championnat d'Europe par équipes. Chez les dames se sont les titres de WIM de Lena Georgescu et de Camille De Seroux qui sortent du lot et nos juniors furent la sources quelques points d'exclamation fort réjouissants. En particulier Gohar Tamrazyan qui est la deuxième fille à décrocher le titre U16 chez les garçons.
- Comme l'année précédente, notre **site internet** publia en 2019 plus de 250 nouvelles.
- La nouvelle formule des **Championnats suisses individuels (CSI)** a porté ses fruits. 316 participants et participantes dans 8 catégories marquent un retournement positif de la tendance.
- Les **comptes annuels 2019** affichent un résultat positif, malgré les circonstances exceptionnelles. Les interfaces de la base des données pour les membres, le contrôle des débiteurs et la comptabilité furent de vrais défis, mais ils pourront probablement être menés à terme au cours de cette année.

Pour terminer, je remercie chaleureusement:

- Tous les joueuses et joueurs d'échecs ainsi que les fonctionnaires des sections pour leur engagement en faveur de notre sport.
- Pour tous les feedbacks sincères et constructifs qui nous aident à prendre nos décisions.
- Tous les fonctionnaires pour leur activité bénévole au sein notre Fédération, sollicitant savoir et expérience, mais surtout aussi beaucoup de temps.
- Tous les publicitaires, les clients, les donateurs, les sponsors et particulièrement la Fondation Accentus ainsi que le Fonds pour la promotion des échecs pour la jeunesse en Suisse pour leur substantiel soutien financier.
- Mes collègues du Comité central et nos collaborateurs pour leur substantiel engagement et leur coopération positive, et particulièrement nos deux nouveaux collaborateurs Christine Zoppas et Oliver Marti pour le «vent frais» qui souffle dans notre secrétariat permanent.

J'espère avec vous que la confusion engendrée par le coronavirus appartienne bientôt au passé et que nous puissions rapidement retourner au courant normal.

Salutations sportives

Peter A. Wyss
Président central



RAPPORT ANNUEL DU CC SUR LES COMPTES 2019 ET LE BUDGET 2021

Remarques préliminaires

Les comptes 2019, le budget 2021 avec valeurs comparatives ainsi que le bilan 2019 sont présentés sous forme condensée sur papier pour l'Assemblée des délégués. Les documents détaillés sont disponibles sur <http://www.swisschess.ch/assemblee-des-delegues-2020.html>.

L'exercice 2019 nous posa quelques défis au point de vue du personnel et de l'organisation:

- Mutation à la direction du Secrétariat permanent
- Nouvelle direction du dicastère Finances seulement en décembre 2019
- Début du mandat de fiducie de la BDO AG, Burgdorf

Comptes annuels 2019

Le **résultat avant allocations aux fonds** indique un petit excédent de près de 300 francs. En accord avec notre fiduciaire, nous avons décidé d'amortir immédiatement environ 14'000 francs (soit 50% du prix d'achat) sur les 45 échiquiers DGT que nous avons achetés au cours de l'exercice. Avec cet amortissement et la comptabilisation du résultat financier nous finissons l'année sur une perte de 15'000 francs avant attributions aux fonds. Pour améliorer les procédures administratives, nous avons créé un fonds d'un montant total de 60'000 francs. Suite au perfectionnement de l'interface entre l'administration des membres et la comptabilité, nous réduisons ce fonds d'un montant d'environ 21'000 francs, donc à total 39'000 francs. Ainsi, le résultat final s'améliore pour devenir positif avec un excédent d'environ 5'000 francs.

Avec 780'000 francs, les **recettes d'exploitation** sont 77'000 francs plus basses que l'an passé, mais 63'000 francs plus élevées que le budget. Les recettes des cotisations des sections et des licences des joueurs se montent à 495'000 francs, soit 4'000 francs de moins que l'an passé. Les recettes des championnats par équipes atteignent avec 130'000 francs environ le niveau de l'an dernier. En raison des projets qui se terminent, les montants alloués par la Fondation Accentus se réduisent de 37'000 francs.

Les **charges d'exploitation** ont diminué de 36'000 francs par rapport à l'an passé et se montent à 779'000 francs. Les charges opérationnelles diminuent de 72'000 francs par rapport à l'an passé (Compétitions cadre: -30'000 francs; Formation: -30'000 francs; Tournois: -7'000 francs et Cotisations: -5'000 francs). Par contre, les charges pour l'Information et la communication ont augmenté de 20'000 francs pour atteindre 128'000 francs et les autres charges de 16'000 francs pour atteindre 179'000 francs.

Budget 2021

Le Budget 2021 est en grande partie sous l'influence des répercussions du coronavirus qui restent imprévisibles. L'an 2020 se terminera probablement avec un excédent, en raison de l'annulation de divers tournois. Cela nous offre une plus grande marge de manœuvre pour 2021, pour ainsi ressortir confortés de la crise. Le budget présente des **recettes d'exploitation** de 804'000 francs, soit une légère augmentation par rapport à 2019. Les recettes des cotisations des membres en régression sont compensées par des montants plus élevés alloués par le Fonds pour la promotion des échecs pour la jeunesse en Suisse et le secteur public. Le nombre des membres de janvier 2020 a servi de base au budget. A condition que les cotisations annuelles et les licences 2020 sont fixées au même niveau que les cotisations 2020.

Les **charges d'exploitation** avant amortissement budgétés sont environ 52'000 francs (+6,7%) supérieures aux comptes 2019. Pour atteindre les buts stratégiques, nous avons prévu d'allouer environ 42'000 francs supplémentaires pour la formation, la relève et les fonctionnaires, ainsi que pour des tournois pour la relève. Ces charges supplémentaires sont en partie compensées par des économies dans le domaine Communication et administration d'environ 36'000 francs (-11,0%). La différence par rapport à la totalité des charges se justifie par le fait que, dans les comptes 2019, la formation des cadres a nettement moins coûté que budgété (-45,3%). A noter cependant que le budget 2021 n'a pas été modifié par rapport à 2019. En tenant



compte du résultat financier, il résulte un excédent avant allocations aux fonds de 15'000 francs. La Mitropa-Cup, budgétée en 2020, a dû être reportée en 2021, en raison du coronavirus. De ce fait, les charges de 90'000 francs pour la Mitropa-Cup 2021, organisée par la FSE, sont portées au budget 2021, de même que le prélèvement dans le fonds alimentés à cette fin aux cours des dernières années.

Ittigen, 13 mai 2020, le Comité central

COTISATIONS ANNUELLES ET LICENCES DE JOUEUR

Indication pour la décision de fixation pour 2021

<i>Catégorie</i>	<i>Membres avec abonnement RSC</i>	<i>Membres de famille sans abonnement RSC</i>
Membres actifs adultes <i>uniquement pour membres d'une section</i>	75	48
Membres actifs juniors (U20) y compris licence de joueur <i>uniquement pour membres d'une section</i>	75	48
Membres actifs écoliers (U16) y compris licence de joueur <i>uniquement pour membres d'une section</i>	50	30
Membres individuels <i>pas membre d'une section</i>	120	

Licences de joueur	<i>Montant</i>
Actifs licence annuelle L <i>uniquement pour membres FSE</i>	25
Licence annuelle obtenue en jouant E <i>uniquement pour membres FSE, attribution auto- matique après 3 parties prises en compte</i>	40
Taxe de tournoi <i>pour joueurs sans licence, valable pour un tournoi</i>	20



BILAN A FIN 2019

Numéro	Désignation	Balance		
		Au 31.12.2019	Au 31.12.2018	Au 31.12.2017
ACTIFS				
10	ACTIFS CIRCULANTS			
1001	Compte CS	155'933	195'471	113'138
1002	Compte Valiant	54'589	8'909	100'000
1003	Compte postal	67'502	83'540	100'901
100	Liquidités	278'024	287'920	314'039
1100	Débiteurs	75'973	35'174	38'876
1109	Ducroire	-13'000	-8'000	-8'000
1190	Nouvelles créances é court terme	591	4'800	
110	Créances livraisons et prestations	62'973	31'974	30'876
1300	Actifs transitoires	18'126	28'177	4'278
130	Comptes de régularisation actifs	18'126	28'177	4'278
10	ACTIFS COURANTS	359'713	348'070	350'694
14	ACTIFS FIXES			
1520	Matériel informatique	28'295		
1529	Ducroire	-14'150		
150	Actifs fixes non immobiliers	14'145		
169.9	Immobilisations corporelles	14'145		
14	ACTIFS FIXES	14'145		
ACTIFS		373'858	348'070	350'694



Numéro	Désignation	Balance		
		Au 31.12.2019	Au 31.12.2018	Au 31.12.2017
PASSIFS				
20	DETTES À COURT TERME			
2000	Dettes envers des tiers	40'977	3'438	0
200	Dettes fournisseurs et prestations	40'977	3'438	0
220	Autres passifs courants	10'519		
2300	Passifs transitoires	15'085	22'295	66'940
230	Comptes de régularisation passifs	15'085	22'205	66'940
20	DETTES À COURT TERME	66'581	25'733	66'940
25	CAPITAL DU FONDS			
2860	Légit Dr. Ulrich Moser	30'000	30'000	30'000
25	Total CAPITAL DU FONDS	30'000	30'000	30'000
27.1	CAPITAL ÉTRANGER	65'990	25'733	66'940
28	CAPITAL D'ORGANISATION			
2800	Fonds propres libres	112'337	108'754	102'277
2801	Bénéfice annuel	5'592	3'583	6'478
280	Capital d'organisation	117'928	112'337	108'754
2850	Fonds Mitropa-Cup	90'000	90'000	70'000
2851	Fonds Échecs aus sens large	30'000	30'000	25'000
2852	Fonds Amélioration procédés admin.	39'349	60'000	50'000
281	Total du capital engagé	159'349	180'000	145'000
28	Total CAPITAL D'ORGANISATION	277'277	322'337	283'754
PASSIFS		373'858	348'070	350'694



COMPTES 2019 ET BUDGET 2021

Intitulé de compte		Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
30	Contributions reçues	621'492	585'500	575'011	571'500	584'000
300	dont liées but précis	80'713	35'500	33'204	51'500	49'000
	3000 Frais résultats FIDE	3'313	3'500	2'704	3'500	3'000
	3001 Contribution de soutien Fondation de jeu	19'000	12'000	12'000	27'000	32'000
	3002 Contribution aux projets Accentus	51'900	20'000	14'500	15'000	10'000
	3003 Autres contributions liées	6'500		4'000	6'000	4'000
301	dont libres	540'780	550'000	541'807	520'000	535'000
	3010 Cotisations des sections	401'799	408'000	399'551	385'000	400'000
	3011 Membres individuels	11'170	10'000	11'428	10'000	10'000
	3012 Licences de jeu	97'480	103'000	95'499	95'000	95'000
	3013 Frais de la liste de classement	26'139	24'000	35'329	25'000	25'000
	3014 Sponsors et donateurs	4'192	5'000	0	5'000	5'000
31	Subventions publiques	30'500	30'500	30'500	30'500	35'500
32	Recettes de livraisons et prestations	210'910	100'000	183'939	211'200	184'500
	320 CSE	53'900	52'500	54'540	52'500	54'500
	321 CSG	34'449	31'000	32'305	32'000	32'000
	322 Autres tournois	42'640	2'500	44'850	44'500	42'000
	323 Autres recettes	29'273	14'000	16'077	28'000	16'000
	324 Participations aux frais	50'648	0	36'167	54'200	40'000
38	Réduction des recettes	-6'079		-9'778		
3	Revenu d'exploitation	856'824	716'000	779'672	813'200	804'000
4	Dépenses pour projets et prestations	-544'536	-418'000	-472'290	-532'300	-546'500
40	Compétitions des cadres	-244'026	-156'000	-214'571	-213'000	-226'000
	400 Compétitions par équipes	-95'807	-96'000	-110'859	-81'000	-81'000
	401 Compétitions individuelles	-121'649	-60'000	-99'720	-105'000	-105'000
	402 Tournois des cadres de la FSE	-26'570	0	-3'992	-27'000	-40'000
41	Formation	-144'317	-149'600	-113'533	-140'000	-147'000
	410 Formation des cadres	-66'172	-67'000	-40'910	-67'000	-67'000
	411 Formation des fonctionnaires	-14'272	-22'000	-14'022	-15'000	-22'000
	412 Département	-63'873	-60'600	-58'601	-58'000	-58'000
	413 Formation pour les jeunes	0	0	0	0	-10'000
42	Charges de tournois	-133'116	-93'100	-125'651	-157'300	-151'500
	Charges de tournoi		-36'100			
	420 Charges CSE	-16'432	0	-18'316	-17'500	-20'500
	421 Charges CSG	-7'450	0	-7'666	-8'500	-8'500
	422 Charges CSI	-50'044	0	-56'808	-60'300	-48'500
	423 Charges TF	-1'220	0	-859	-1'500	-2'000
	424 Charges TC	-1'412	0	-1'049	-1'500	-2'000
	425 Charges tournois de la relève	-52'566	-57'000	-35'871	-60'000	-60'000
	426 Autres charges de tournois	-3'993		-5'082	-8'000	-10'000
43	Contributions	-23'078	-19'300	-18'535	-22'000	-22'000



Intitulé de compte		Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
5	Charges d'information et de communication	-108'286	-139'250	-128'152	-120'500	-120'500
51	Revue suisse des échecs	-90'182	-97'750	-98'527	-90'000	-90'000
52	Site internet	-15'978	-27'500	-15'463	-22'500	-22'500
53	YourSwissChess	-2'126	-14'000	-14'162	-8'000	-8'000
6	Charges administratives	-163'316	-145'660	-193'065	-151'900	-164'900
60	Charges du personnel	-103'335	-83'660	-92'043	-91'400	-91'400
61	Charges des locaux	-19'158	-20'000	-20'386	-22'000	-22'000
62	Entretien	-5'173	-10'000	-550	-5'500	-5'500
63	Assurances des biens, frais, taxes, autorisations	-127	0	-968	-500	-1'000
65	Charges administratives et informatiques	-35'522	-31'500	-64'969	-32'500	-45'000
68	Amortissements	0	-500	-14'150	0	0
	Charges d'exploitation	-816'138	-702'910	-793'507	-804'700	-831'900
	Résultat d'exploitation	40'686	13'090	-13'835	8'500	-27'900
70	Résultat financier	-2'103	-7'000	-1'225	-6'000	-1'300
90	Résultat exceptionnel	0	0	0	0	0
	Résultat avant modification des fonds	38'583	6'090	-15'060	2'500	-29'200
	Modification des fonds	-35'000	0	20'651	0	0
	Allocation au fonds Mitropa-Cup	-20'000	0		0	
	Dépenses pour Mitropa-Cup 2021				-90'000	-90'000
	Prélèvement du fonds Mitropa-Cup				90'000	90'000
	Allocation au fonds Echecs populaires	-5'000	0	0	0	
	Allocation au fonds Amélioration procédés admin.	-10'000	0	20'651	0	
	Résultat annuel (avant modif. capital 'organisation)	3'583	6'090	5'592	2'500	-29'200
	- Modification du capital lié	+35'000	+0	-20'651	0	0
	- Modification du capital libre	+3'583	+6'090	5'592	2'500	-29'200



RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES EXERCICE 2019

Bericht der Revisoren zur eingeschränkten Revision an die Delegiertenversammlung des Schweizerischen Schachbundes, Ittigen.

Sehr geehrter Herr Präsident,
Sehr geehrte Damen und Herren,

Als Revisoren haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung, Rechnung Veränderung Verbandskapital, Anlagespiegel, Rückstellungsspiegel, Anhang) des Schweizerischen Schachbundes für das am 31. Dezember 2019 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft. In Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21 unterliegen die Angaben im Leistungsbericht keiner Prüfpflicht der Revisoren.

Für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21, den gesetzlichen Vorschriften und Statuten ist der Zentralvorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, diese zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die Anforderungen hinsichtlich Befähigung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessenen Detailprüfungen der bei der geprüften Einheit vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung kein den tatsächlichen Verhältnissen entsprechendes Bild der Vermögens-, Finanz- und Ertragslage in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21 vermittelt und nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Auf Grund der Ergebnisse unserer Prüfungen empfehlen wir, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen und der Buchhaltungsstelle und dem Zentralvorstand die Entlastung zu erteilen.

Bern, 08. April 2020

Die Rechnungsrevisoren:

Roger Daniel Claude
zugelassener Revisor

Walter Oberholzer
zugelassener Revisor
dipl. Wirtschaftsprüfer

Beilage: Jahresrechnung 2019 (Bilanz, Erfolgsrechnung, Rechnung Veränderung Verbandskapital, Anlagespiegel, Rückstellungsspiegel und Anhang)



MOTION 1 – MODIFICATION DE L'ART. 13.1 DU REGLEMENT CSE/CSG

Cher Monsieur le Président central,

En tant que président et au nom du Club d'échecs Mett-Madretsch je vous adresse la motion suivante pour discussion à la prochaine Assemblée des délégués qui, à ma connaissance actuelle, devrait se dérouler le 23 juin 2020.

Motion:

Nous requérons un changement de l'art. 13.1. du *Règlements du 17 juin 2006 pour le championnat suisse par équipes (CSE) et le championnat suisse par groupes (CSG)* (Version du 1^{er} juillet 2019).

Article 13.1 Plan de jeu

1 La CCO approuve la répartition des groupes proposée par la direction du tournoi.

Dans les ligues supérieures, deux équipes d'une même section ne peuvent pas être réparties dans le même groupe.

Motif:

Le fait que deux équipes d'une même section puissent jouer dans le même groupe, comme c'est le cas aujourd'hui et comme c'est prévu pour le groupe 405 du CSE pour la saison 2020, peut se répercuter négativement sur le fair-play sportif.

Comme c'était le cas pour le CSG 2018, 2^e ligue groupe B, 1^{ère} ronde:

Court 2 – Court 1 (1439 ELO): 5-0

- Aucun des joueurs de Court 1 de cette première ronde n'a joué dans les rondes suivantes!
- La moyenne de l'équipe de Court 1 atteignait 1800 points Elo au cours des rondes suivantes.

J'ai toute confiance que cette motion sera examinée soigneusement par les délégués.

Cordiales salutations
Section Mett-Madretsch

Mario Young



MOTION 2 – MODIFICATION DE L'ART. 2 CHARTE FONCTIONNELLE DU TA

Cher Monsieur le Président central, chers membres d'honneur et délégués,

Notre section souhaite apporter deux modifications de l'art. 2. De la Charte fonctionnelle du Tribunal arbitral.

Art. 2 – première partie

Règlement actuel	Modification proposée
<i>Le Tribunal arbitral tranche définitivement des recours déposés contre les décisions des directeurs de tournoi des manifestations officielles de la FSE mentionnées dans les «Prescriptions pour les tournois et compétitions de la FSE», sauf le Championnat suisse individuel, le Championnat fédéral individuel, le Championnat suisse U10/12/14, le Championnat suisse juniors par équipes et de parties blitz et rapides.</i>	<i>Le Tribunal arbitral tranche définitivement des recours déposés contre les décisions des directeurs de tournoi des manifestations officielles de la FSE suivantes, mentionnées dans les «Prescriptions pour les tournois et compétitions de la FSE»:</i> <ul style="list-style-type: none">- <i>Championnat suisse par équipes</i>- <i>Championnat suisse par groupes,</i>- <i>Team-cup</i>- <i>Coupe Suisse.</i>

L'art. 2 actuel n'est plus à jour parce que les manifestations de la FSE changent continuellement, de nouveaux tournois sont créés ou les tournois existants sont modifiés. Entre-temps, il existe depuis plusieurs années un Championnat suisse U16 et une finale des championnats suisses (U10/U12/U14/U16) des jeunes filles qui ne sont pas mentionnés dans les exceptions de l'art. 2. Nous proposons de ne mentionner que les quatre tournois de la FSE pour lesquels le Tribunal arbitral a la compétence, au lieu de dresser une liste des exceptions qui n'est pas à jour ou doit continuellement être adaptée.

Art. 2 – deuxième partie

Règlement actuel	Modification proposée
<i>Le Tribunal arbitral peut également être désigné comme dernière instance de recours pour des tournois régionaux ou locaux organisés dans le cadre d'une section. Dans ce cas, la compétence du Tribunal arbitral doit être mentionnée dans le règlement du tournoi et un exemplaire de ce règlement doit être envoyé préalablement au Président du Tribunal arbitral.</i>	Radier complètement ce paragraphe.

Selon le Règlement, chaque enthousiaste des échecs peut organiser un tournoi en Suisse et mandater le TA comme dernière instance. L'organisateur et les participants ne doivent apparemment pas être membres de la FSE, le tournoi ne doit pas être annoncé pour la Liste de classement ... et les services du TA ne sont pas rétribués. Une recherche auprès d'autres associations sportives a montré qu'une telle prestation est très exceptionnelle. Chez les autres associations sportives, il est mentionné explicitement que le Tribunal arbitral n'est compétent que pour les recours qui concernent les manifestations organisées par la fédération nationale. Les sections et les fédérations régionales ont toujours organisé sans problème leurs tournois intersection avec les arbitres d'échecs à leur disposition. A notre connaissance, jamais une telle demande n'a été adressée au TA. C'est pourquoi, nous considérons que l'art. 2 est superflu et peut être radié.

Cordiales salutations
Pour la section 3 Valli Scacchi

G. LAUBE

Giovanni Laube



MOTION 3 – MODIFICATION DE L'ART. 5.2 LISTE DE CLASSEMENT

Cher Monsieur le Président central,

Chers membres d'honneur et délégués,

Notre section souhaite modifier ou compléter comme suit l'art. 5.2 de la liste de classement.

Règlement actuel	Modification proposée
Seules sont prises en compte les manifestations qui se déroulent selon les règles de la FIDE. La durée totale cumulée jusqu'au 60 ^{ème} coup doit atteindre au minimum 3 heures par partie et au moins 50% des participants doivent figurer sur une liste de classement reconnue par la FSE.	Seules sont prises en compte les manifestations qui se déroulent selon les règles de la FIDE. La durée totale cumulée jusqu'au 60 ^{ème} coup doit atteindre au minimum 3 heures par partie et au moins 50% des participants doivent figurer sur une liste de classement reconnue par la FSE. <i>Des cadences de jeu plus courtes sont autorisées, à condition qu'elles correspondent aux règles de la „FIDE Rating Regulations“ ...</i>

La FSE reconnaît les points Elo FIDE d'un joueur, mais pas la cadence avec laquelle ces points ont été acquis. En effet, la FIDE autorise l'organisation de tournois avec une cadence totale par partie et jusqu'au 60^e coup de 2 heures au minimum, si les points Elo de tous les participants sont au-dessous de 1600 Elo. Il est donc possible d'organiser un tournoi en Suisse avec une cadence réduite, de l'annoncer uniquement à la FIDE, puis d'annoncer l'Elo FIDE des joueurs pour la liste de classement suisse. Car, l'art. 3.4 stipule: „ **Les membres de la FSE sans PC qui figurent sur une liste de classement reconnue par la FSE, sont introduits dans la LC avec des PC correspondants.**“. En d'autres mots avec les cadences réduites conformes à la FIDE, on n'a pas accès à la LC de la FSE par la porte principale, mais cela fonctionne très bien en passant par l'entrée des fournisseurs, avec pour résultat que la FSE est grugée la taxe pour la LC.

Les tournois à cadence réduite sont très attrayants, en particulier pour les jeunes et autres débutants. Il est ainsi possible d'organiser un tournoi de 5 rondes en deux jours, sans le vendredi soir (nuit) toujours problématique. Les sections peuvent aussi plus facilement annoncer leurs championnats internes pour les nouveaux membres qui se déroulent le plus souvent le soir, à la LC. Même la FSE organise ses tournois de qualification pour les plus jeunes (U10) avec une cadence réduite (45 minutes plus 30 secondes par coup) qui ne correspond en fait pas à celle autorisée par le Règlement LC. La modification que nous proposons a pour but d'égaliser un peu les différences entre les cadences FIDE et la LC de la FSE et faciliter l'accès pour les débutants et les jeunes joueurs aux tournois échecs.

Cordiales salutations
Pour la section 3 Valli Scacchi

G. LAUBE

Giovanni Laube



OPINION DU COMITE CENTRAL CONCERNANT LES MOTIONS 1 A 3

Motion 1 Modification de l'art. 13.1 du Règlement CSE/CSG

Mett-Madretschi, Mario Young

«Un complément de cette règle pour la 2^e ligue mène inévitablement à de plus longues distances pour certaines équipes et rend la répartition des groupes qui n'est déjà pas facile, encore plus difficile. Dans de rares cas, cela peut arriver – en particulier pour les sections décentralisées. Le Comité central, la Commission des tournois et la Direction du CSE et du CSG font toujours de grands efforts pour éviter de tels cas. En raison des complications logistiques susmentionnées pour la FSE et ses sections qui devraient envisager de plus longues distances, le Comité central recommande à l'unanimité de rejeter cette motion.»

Motion 2 Modification de l'art. 2 de la Charte du Tribunal Arbitral

3 Valli Scacchi, Giovanni Laube

«Le Comité central et le Tribunal arbitral approuvent à l'unanimité la modification de la première partie de l'art 2 de la Charte du TA, tout comme la radiation de la deuxième partie qui est superflue et recommande d'accepter la motion. Il est pertinent de reformuler cet article de façon pragmatique et sans équivoque.»

Motion 3 Modification de l'art. 5.2. Règlement de la liste de classement

3 Valli Scacchi, Giovanni Laube

«La Commission responsable de la liste de classement approuve cette motion à l'unanimité et recommande à l'Assemblée des délégués d'accepter cette motion. Par le passé, la FSE a déjà organisé plusieurs tournois avec une cadence réduite dans le sens de la FIDE Rating Regulations. Une modification du Règlement LC correspond donc à l'esprit du temps et facilite l'accès aux échecs de compétition pour les débutants et les écoliers. Il est à noter que malgré cette modification, il s'agit toujours de parties longues et que la notation des coups reste obligatoire.»



MOTION 4 – REDUCTION EXCEPTIONNELLE DE LA COTISATION DES MEMBRES POUR ECOLIERS ET JUNIORS

Cher Président, chers membres du Comité central,
chers membres d'honneurs, chers délégués,

En raison du coronavirus, plusieurs manifestations de la fédération pour la relève suisse n'ont pas pu se dérouler comme prévu et furent finalement annulées.

Pour cette raison, il nous paraît justifié de réduire la cotisation 2020 pour écoliers et juniors de moitié.

Nous vous prions d'examiner cette requête avec bienveillance!

Salutations sportives

Die Schulschachprofis

Peter Hug

MOTION 5 – AMELIORATION DE LA COMMUNICATION DANS LE SECTEUR DE LA RELEVE

Cher Président, chers membres du Comité central,
chers membres d'honneurs, chers délégués,

La Fédération suisse des échecs a, jusqu'à présent, communiqué directement avec les familles des jeunes joueurs et joueuses d'échecs par courriel, sans tenir compte de son devoir d'information à l'encontre des responsables des sections et des entraîneurs.

Cette façon de faire qui ne tient pas compte de la répartition des compétences, a eu pour conséquence que ces informations n'ont pas pu être communiquées aux présidents des sections, aux responsables des jeunes et aux entraîneurs par les voies normales. Ces informations purent donc seulement être transmises indirectement aux responsables des sections et aux entraîneurs via information par la famille concernée.

En raison de cette expérience, nous déposons la motion suivante:

La Fédération suisse des échecs se tient à l'avenir à l'obligation d'informer les responsables des sections et les entraîneurs au préalable ou en même temps.

Nous vous prions d'examiner cette requête avec bienveillance!

Salutations sportives

Die Schulschachprofis

Peter Hug



MOTION 6 – MISE AU POINT D'UN REGLEMENTS POUR FIXER UNE INDEMNISATION DE BASE LORS D'UN CHANGEMENT DE SECTION DE JEUNES TALENTS U20

Cher Président, chers membres du Comité central,
chers membres d'honneurs, chers délégués,

Dans le sport échiquéen suisse, les jeunes et talentueux joueurs et joueuses U20 pouvaient jusqu'à présent être débauchés et recrutés sans restriction aucune par une section quelconque pour disputer des championnats par équipes.

On n'a jamais tenu compte que les premières sections ont investi beaucoup de travail, de temps et d'énergie dans la formation de leurs écoliers et juniors.

Il nous semble qu'il est maintenant grand temps de régler le changement de section des jeunes talents suisses U20, comme c'est depuis longtemps l'usage dans les autres disciplines sportives.

Dans ce sens, nous déposons la motion suivante:

La nouvelle section s'engage à verser à l'ancienne section une indemnité pour la formation, tout comme une taxe de transfert FSE. La Fédération suisse des échecs prépare un règlement adéquat et le présente à la prochaine Assemblée des délégués, en 2021.

Nous vous prions d'examiner cette requête avec bienveillance!

Salutations sportives

Die Schulschachprofis

Peter Hug



OPINION DU COMITE CENTRAL CONCERNANT LES MOTIONS 4 A 6

Motion 4 Réduction exceptionnelle des cotisations pour écoliers et juniors

Die Schulschachprofis, Peter Hug

«Une cotisation de membre sert à étayer et préserver les structures d'une fédération et est indépendante d'influences extérieures comme le coronavirus. Une réduction des cotisations dont profite uniquement un certain groupe de membres est hors de question pour le Comité central. En raison du fait que Swiss Olympic et l'Office fédéral du sport travaillent avec les fédérations à une solution pour stabiliser toutes les fédérations et leur parties prenantes, le Comité central recommande à l'unanimité de rejeter cette motion.»

Motion 5 Amélioration de la communication dans le secteur de la relève

Die Schulschachprofis, Peter Hug

«Le Comité central précise qu'il n'existe aucune obligation d'informer les responsables des sections et les entraîneurs, comme il est mentionné dans la motion. Les joueuses et joueurs sont les principaux interlocuteurs de la FSE lors de sélections. La FSE est cependant consciente du potentiel d'amélioration et réforme continuellement son mécanisme de communication.

Une votation des délégués est inutile, car la motion n'entre pas dans la compétence de l'AD. L'amélioration de la communication dans le secteur de la relève doit être traité dans la Commission des échecs jeunesse et ses groupes de travail.»

Motion 6 Taxe de transfert pour juniors U20

Die Schulschachprofis, Peter Hug

«Le Comité central considère que cette motion est à examiner et pourrait présenter sans engagement un concept pour une indemnisation de la formation à l'Assemblée des délégués 2021. Il est vrai qu'il existe de telles réglementations dans beaucoup de disciplines sportives – et également dans certaines fédérations d'échecs régionales, à l'étranger. Dans ce concept, il faut cependant clairement se distancer du football où la Fédération internationale de football FIFA règle aussi les conditions de transfert nationaux pour les footballeurs amateurs.»



RAPPORT ANNUEL DU SECRETARIAT PERMANENT

L'année 2019 a apporté quelques changements au niveau du personnel et de l'organisation. Entre l'élection de nouveaux membres au Comité central, le recrutement de Christine Zoppas comme responsable de la Relève et de la formation, le déménagement du matériel de la FSE de Trubschachen à Ittigen bei Bern, suivi du coup de départ du Championnat d'Europe par équipes, à Batumi, en Géorgie, j'ai débuté dans ma fonction de Secrétaire permanent FSE, en septembre 2019.

Pas le temps de s'acclimater, les premières tâches importantes m'attendaient déjà. Il fallait actualiser la liste de classement, envoyer des rappels et organiser des tournois internationaux. En créant une Commission des arbitres, la FSE a, cette année, fait un grand pas pour professionnaliser l'arbitrage en Suisse et remplir les directives rigoureuses de la FIDE.

Comme l'a déjà mentionné le Président central Peter Wyss dans un éditorial de la «RSE», un vent frais souffle dans le secrétariat permanent. Nous voulons tirer profit de cet élan et pour apporter des changements visibles dans la comptabilité, la formation des fonctionnaires et des arbitres, l'identité visuelle (Corporate Identity) et les médias sociaux. La collaboration avec notre fiduciaire la BDO AG qui nous représente depuis cette année, est excellente et plusieurs projets pour améliorer la comptabilité et l'administration sont dans les cartons.

Je me réjouis de contribuer activement avec mes collègues du Comité central pour rendre le sport échiquéen plus moderne et plus attrayant en Suisse. Et vous organisateurs de tournois, membres des cadres, membres du Comité central, fonctionnaires, membres d'honneur et vous tous, membres de la FSE qui êtes le moteur de toutes nos activités au sein de la Fédération suisse, je vous remercie de votre accueil chaleureux, notre bonne coopération et notre entente amicale.

Un grand merci va également à l'adresse de mon prédécesseur Maurice Gisler qui a consacré beaucoup de temps pour m'initier à ma nouvelle fonction, en m'assistant à gauche et à droite, et à ma collègue de bureau Christine Zoppas pour ses précieux conseils et bonnes idées.

Oliver Marti, Secrétaire permanent FSE



RAPPORT ANNUEL DU DEPARTEMENT DE LA FORMATION ET DU SOUTIEN DE LA RE-LEVE

Mutation du personnel

Frank Neubert était responsable du Département de la formation et du soutien de la relève (DFS) jusqu'à fin août 2019. Christine Zoppas reprit le poste en septembre 2019.

Holz 2019

En octobre 2019, le DFS soutint le dicastère de la formation et YourSwissChess pour organiser le programme cadre du salon du bois. La FSE profita de l'occasion pour se présenter au public. Cinq artisans ont collaboré à la fabrication des pièces en bois pour peupler un immense échiquier. L'échiquier d'une dimension de 6.4m x 6.4 m, était à la disposition de la FSE et des visiteurs du salon.

J+S / OFSPO

En octobre 2019, nous avons donné notre avis sur l'actuelle révision partielle de l'Ordonnance sur l'encouragement du sport en cours et avons, par la même occasion, pris position sur l'attitude de l'Office fédéral du sport (OFSPO) relative au sport échiquéen. L'Office fédéral du sport examine actuellement s'il est judicieux d'introduire une catégorie «Allround». De cette façon, les activités physiques exercées par les enfants et les adolescents, en complément au sport échiquéen, pourraient recevoir le soutien du programme J + S.

Cours de moniteur juniors / Programme de formation

Durant 2019, les cours suivants eurent lieu; entre parenthèse, le nombre de participants:

22.04.2019	La transmission de la culture des échecs et l'utilisation des entraînements classiques, à Lucerne (16)
22.06.2019	Cours préparatoire pour le séminaire FIDE Arbiters, à Lucerne (17)
05.-07.06. 2019	Séminaire FIDE Arbiters, à Macolin (17)
23.11.2019	Cours sur les finales, à Ittigen (7)

Les participants aux cours furent recensés systématiquement.

Au début 2019, les licences d'entraîneur furent harmonisées et seront désormais délivrées selon des critères concrets déterminés. Quiconque remplit les critères d'entraîneur B ou d'entraîneur A recevra automatiquement le certificat correspondant.

Un séminaire pour entraîneur FIDE avec le GM Artur Jussupov devait se dérouler du 2 au 5 avril. En raison de la situation extraordinaire (coronavirus), ce séminaire n'eut malheureusement pas lieu. Il est incertain quand et comment ce séminaire se déroulera.

Suite au changement de Direction du Dicastère Formation et YourSwissChess, le programme de formation fut examiné et fixé pour 2020 et 2021.

Tournois juniors

Le DFS soutient l'organisation de tournois juniors de la FSE.

Relations publiques

Le DFS gère les pages Facebook Swisschess, Echecs des jeunes filles suisses et Swisschess Youth Promotion. Ces plateformes sont surtout utilisées pour publier des tournois ou pour propager des succès remarquables. Le DFS observe les tendances des média sociaux et analyse s'il est judicieux d'utiliser d'autres plateformes.

Le DFS publie des nouvelles, des programmes de cours et des rapports sur des activités diverses sur YourSwissChess et les pages réservées aux échecs juniors de la FSE.



Prix de soutien YourSwissChess «Meilleur événement de club de l'année 2019»

Une première est le prix de soutien YourSwissChess pour le «Meilleur événement de club de l'année 2019». Avec ce prix de soutien nous voulons récompenser les clubs dans lesquels les échecs ne sont pas le seul centre d'intérêt. Nous avons cherché une combinaison passionnante, surprenante, attractive et/ou innovante entre échecs et une ou plusieurs autres activités. Convivialité, créer des liens, gagner de nouveaux membres ou attirer l'attention du public furent les principaux aspects pris en compte. Les représentants du club primé seront invités à l'Assemblée des délégués 2020 et recevront le prix et un diplôme. Pour le prochain prix de soutien, nous avons mis sur pied un nouveau concept qui sera présenté à l'Assemblée des délégués 2020.

Talentcards

Le DFS participe à la sélection de juniors pour l'attribution de Swiss Olympic Talentcards. Les questionnaires sur la motivation et le volume d'entraînement furent envoyés en octobre aux juniors et aux jeunes filles. Les réponses furent collectées, puis envoyées aux responsables. Les résultats de la sélection ont été répertoriés dans la base de données de Swiss Olympic, à la fin de l'année.

Secrétariat permanent

Le DFS soutient le Secrétariat permanent et assure la représentation du secrétaire permanent en son absence.

Echecs scolaires

Le DFS participe régulièrement aux rencontres de l'Educational Commission de l'ECU et soigne l'échange d'idées avec d'autres pays. Avec le soutien de «Bildung Schweiz», le DFS s'est investi activement dans le thème des échecs scolaire, en automne 2019. Par ailleurs, il a participé à la conférence des échecs, à Londres. Il est prévu de participer au congrès des échecs scolaires, en mars 2020, en Autriche. Le DFS développe continuellement un centre de compétence qui est à disposition sur le site de la FSE.

Christine Zoppas, Responsable du département de la formation et du soutien de la relève



RAPPORT ANNUEL 2019 DU DICASTERE DES COMPETITIONS

Transmission des compétitions en ligne

2019 fut la première année de transmission régulière de matches en ligne sur notre site internet. Grâce à l'achat d'échiquiers sensitifs et leur exploitation par Alexander Lipecki et Jana Ramseier, des matches de CSE, CSG, TC et CSI purent être retransmis en direct.

Tournois de la Fédération

Le **Tournoi fédéral (TF)** se déroula pour la sixième fois à l'hôtel Arte à Olten. Pour la première année sous la direction de Jesse Angst, nouveau responsable du tournoi à la FSE, ce rendez-vous annuel a rassemblé 350 joueuses et joueurs. Une cote de participation qui se maintient depuis 4 éditions consécutives, confirmant une fois de plus qu'il est très apprécié de nos membres. C'est le GM Joe Gallagher qui devient champion fédéral pour la deuxième fois après 2015. A noter les excellentes performances de deux jeunes Romands, Noé Python, 14 ans, de la Tour-de-Trême et de Bryan Pecorini, 12 ans, d'Onex qui ont respectivement remporté les tournois principaux II et III tout en étant moins bien cotés sur la liste de départ.

Le **Championnat suisse individuel (CSI)** eut lieu pour la sixième fois à Loèche-les-Bains dans le canton du Valais. C'est avec grande satisfaction que nous avons accueilli 316 joueurs et joueuses et renoué ainsi avec le succès après plusieurs années difficiles. Dans cette édition furent introduites de nombreuses nouveautés qui ont certainement contribué à ce regain d'intérêt. Parmi celles-ci: la réforme des catégories par tranches de 200 Elo, un tournoi fermé des Messieurs et un tournoi des Maîtres en lieu et place du tournoi national ainsi qu'un tournoi fermé des Dames pour la première fois depuis de nombreuses années. D'autres mesures furent la fixation du début des rondes à 14 heures et du délai de forfait à 30 minutes.

Le GM Noël Studer décrocha son deuxième titre de Champion suisse après 2016. Chez les Dames, c'est la WGM/MI Yelena Sedina qui obtint son premier titre. Chez les seniors, le vainqueur fut MI Branko Filipovic et chez les juniors MI Fabian Bänziger. Meilleur junior suisse au classement du tournoi des maîtres, MF Theo Stijve s'inclina au match de barrage contre MI Fabian Bänziger, mais se qualifia pour participer au tournoi de titre Messieurs en 2020.

Le camp des jeunes organisé dans le cadre de la manifestation fut à nouveau un franc succès avec la participation de près d'une soixantaine de jeunes participant(e)s.

Je remercie tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de l'organisation. Un remerciement particulier à Eddy Beney, président du comité d'organisation du CSI Loèche-les-Bains, qui dut interrompre sa présence sur place pour raison de santé.

En ce qui concerne les **compétitions par équipes (CSE, CSG, TC)**, le nombre d'équipes est resté stable dans son ensemble, avec une légère diminution à noter en CSE. La dernière ronde du CSG a dû être reportée à une date inconnue en raison de la crise du coronavirus.

Les **Championnats suisses d'échecs rapides, de blitz et d'échecs Fischer** se déroulèrent comme de coutume dans le cadre du Festival d'échecs de Bienne.

Modifications personnelles et organisationnelles

Ruth Bohrer remet son mandat de responsable de la Team-Cup après 27 années de bons et loyaux services. Un grand merci pour son long engagement au service de notre fédération. C'est Prabitha Urwyler qui reprend l'organisation. Markus Råber quant à lui reprend la direction du CSI à partir de l'édition 2020.

Je remercie tous les membres de la Commission des compétitions ainsi que tous les fonctionnaires qui ont collaboré au bon déroulement de nos compétitions.

Philippe Zarri, Président de la Commission des compétitions



RAPPORT ANNUEL DU DICASTERE DU SPORT D'ELITE

Accentus Young Masters du 26.02. au 07.03. à Bad Ragaz (SUI)

L'année passée, aucun Suisse ne se trouvait sur le podium. Cette année, Noël Studer a joué un tournoi magistral. Il a pris la tête dès le début du tournoi et a terminé souverainement. Après 6 victoires, 3 nulles et une performance elo de 2740, il a remporté le tournoi avec un point d'avance sur MI Lev Yankelevich et GM Nikita Petrov.

Les autres Suisses se classèrent au 7^{ème} rang, Theo Stijve, au 9^{ème} rang Oliver Kurmann et au 10^{ème} rang Aurelio Colmenares.

Championnat d'Europe individuel du 18.03 au 29.03 à Skopje (MKD)

Cette année, une joueuse et trois joueurs du cadre ont représenté la Suisse: Camille De Seroux (4½ points, rang 282), Gabriel Gähwiler (5½ points, rang 162), Noël Studer (5½ points, rang 164) et Fabian Bänziger (5 points, rang 233).

Presque tous ont plus ou moins confirmé leur rang de départ, à l'exception de Gabriel Gähwiler qui l'a surpassé de 40 rangs. Malgré son très bon résultat et une performance elo de 2552, Gabriel a malheureusement manqué de peu la norme de GM.

Championnat d'Europe Dames du 11.04 au 22.04 à Antalya (TUR)

Camille De Seroux fut la seule à représenter la Suisse. Avec 4½ points, elle se classa au 96^{ème} rang, ce qui correspond plus ou moins à son rang de départ.

Bodensee-Cup du 10.05 au 12.05 à Nussdorf (GER)

Une victoire convaincante de 7½:2½, à la première ronde, fut suivie de deux défaites malheureuses. La Suisse se classe finalement au 3^{ème} rang.

Ont joué pour la Suisse: Oliver Kurmann, Roger Moor, Marco Gähler, Davide Arcuti, Oliver Moor, Noah Fecker, Theo Stijve, Benedict Hasenohr, Elias Giesinger, Sarah Krenz.

Meilleurs joueurs suisses: Marco Gähler et Theo Stijve avec 2½ points sur 3 parties.

Mitropa-Cup du 27.05 au 04.06 à Radenci (SLO)

Les deux équipes suisses ont terminé au même 8^{ème} rang. Pour les dames, ne pas terminer au dernier rang était déjà un petit succès, pour les messieurs, le 8^{ème} rang était une grosse déception. L'équipe était venue avec de grandes ambitions et était la seule à aligner 3 GM. Yannick Pelletier joua un très bon tournoi avec 5/7. A part lui, seul Theo Stijve (3/7) s'en sortit avec un bilan elo positif.

Chez les dames ce fut le cas pour Lena Georgescu (4/8) et Nathalie Pellicoro (2½/7).

Championnat d'Europe U8–U18 du 02.08 au 10.08 à Bratislava (SVK)

Comme les championnats du monde pour grands et petits se déroulaient tous en Asie, seule une petite délégation suisse a participé aux championnats du monde U14–U18. Par contre, 6 Suissesses et 11 Suisses ont fait le voyage à Bratislava.

Le plus jeune participant Mihaly Köhalmi-Szabo atteignit le résultat remarquable de 6½/9 et le 7^{ème} rang. Egalement un bon résultat fut obtenu par Angie Pecorini (4½/9), Fabian Bänziger (5½/9) et Dorian Asllani (5½/9). Certains joueurs expérimentés furent un peu moins satisfaits de leur performance, tandis que pour d'autres ce fut une expérience précieuse et leurs premiers pas sur le parquet international.



Championnat d'Europe par équipes du 24.10 au 02.11 à Batumi (GEO)

L'équipe suisse dames, accompagnée par son capitaine et entraîneur Milan Novkovic, était composée des joueuses Lena Georgescu, Gundula Heintz, Camille De Seroux, Nathalie Pellicoro et Gohar Tamrazyan. Alors que Lena (4½/9) et Camille (6½/9) qui fut la seule à rester invaincue, ont terminaient sur un très bon résultat, les trois autres Suissesses ont complètement raté leur tournoi. Grâce à quatre matches nuls, le dernier rang a pu néanmoins être évité de justesse.

L'équipe suisse messieurs était pour la dernière fois accompagnée par leur capitaine Martin Ballmann et pour la première fois par leur entraîneur Mateusz Bartel. L'équipe se composait de Sebastian Bogner (3½/8), Yannick Pelletier (5½/8; performance 2705), Nico Georgiadis (5/8), Oliver Kurmann (4/8) et Joe Gallagher (1½/4). L'équipe a très bien joué et termina au 18^{ème} rang, donc clairement avant son rang de départ (28).

Championnat du monde U14-U18 du 02.10 au 12.10 à Mumbai (IND)

Quand un championnat du monde se déroule en Asie, il est souvent difficile pour les Européens de réaliser une performance surpassant ses propres points elo. Fabian Pellicoro qui joua contre de forts joueurs, fut le seul à atteindre ce but avec 4½/11.

Les meilleurs résultats furent atteints par Yongzhe Zhuang chez les filles U14 avec 6/11 et par Theo Stijve chez les garçons U18 avec le même score.

Titres

Cette année, deux Suissesses ont réalisé leur troisième norme de WIM. Lena Georgescu et Camille De Seroux sont donc maintenant toutes deux WIM, nos meilleures félicitations!

Formation des cadres

Des entraînements des cadres eurent à nouveau lieu à Zurich et Macolin pour les juniors ainsi que les joueuses et joueurs d'élite. Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement tous les entraîneurs et entraîneuses qui ont accompagné les entraînements ou ont préparé les juniors et les jeunes filles pour leurs tournois internationaux. Certains juniors profitèrent également d'entraînements par internet avec Artur Jusupov.

Swiss Olympic (Talents) Cards

8 Talent Cards nationales et 29 régionales ont été distribuées. Tous les membres du cadre des dames A et des messieurs A reçurent une Elite Card.

La Talent Card procure aux joueuses et joueurs certains avantages variant selon les cantons.

Remarques finales

ChessBase soutient généreusement toutes les joueuses et tous les joueurs des cadres avec les derniers produits ChessBase. Un grand remerciement également à la Fondation Accentus qui soutient les juniors et le Young Masters de Bad Ragaz.

Les bonnes et moins bonnes performances se sont enchaînées aux nombreux tournois nationaux et internationaux. Pour cependant progresser, l'engagement personnel et la volonté de se dépasser sont avant tout essentiels.

Andreas Lienhard, Dicastère du sport d'élite



RAPPORT ANNUEL DU DICASTERE DE L'INFORMATIQUE ET DE LA COMMUNICATION

Site Internet

Le nombre des visiteurs de notre site a largement augmenté grâce à notre nouvelle offre de suivre les parties des tournois de la FSE en ligne. Des pages spéciales furent créées dans ce but, en 2019. Ainsi, il fut possible de suivre en direct 673 matches de tournois de la FSE.

Par ailleurs, les services qui nécessitaient encore l'ancienne plateforme, ont été recodés et fonctionnent maintenant sur la nouvelle. Il s'agit entre autres du CSJE et de la Team-Cup.

Sont chaleureusement remerciés nos fonctionnaires Wolfgang Schott, Andreas Umbach, Alexander Lipecki, Daniel Engler, Markus Angst, Bernard Bovigny, Oliver Marti et Giovanni Laube. Grâce à leur engagement inlassable, le site internet est très stable et toujours actualisé.

RSE

6 numéros de la Revue suisse des échecs contenant des informations de fond intéressantes ont paru dans sa 119^e année. Les rapports traditionnels sur les manifestations de la Fédération, l'engagement des cadres nationaux, les compétitions juniors et les tournois organisés par les clubs d'échecs enrichissent la diversité de la RSE. Outre notre rédacteur en chef Markus Angst, nous remercions également les nombreux collaborateurs bénévoles pour la tenue de leurs rubriques (entre autres échecs par correspondance Oliver Killer, problèmes d'échecs Martin Hoffmann, études Roland Ott), leurs reportages et leurs analyses de parties de haute qualité et connaissant un grand succès. Merci beaucoup!

Facebook

Les responsables du Département du soutien de la relève et de la formation ont repris la gestion des pages Facebook. Nous souhaitons ancrer le thème des échecs de manière plus large auprès du grand public suisse.

Remerciements

J'aimerais remercier très chaleureusement tous les fonctionnaires pour leur engagement inlassable et leur soutien actif. Un grand merci également à l'entourage et aux familles rendant en premier lieu possible l'engagement des fonctionnaires.

Jana Ramseier, Dicastère de l'informatique et de la communication



RAPPORT ANNUEL DU DICASTERE DE LA RELEVÉ

Championnat suisse juniors par équipes

94 équipes participèrent au Championnat suisse juniors par équipes lors de la saison 2018/19, ce qui constitue un record de participation. Bern Zebras remporta la plus importante compétition junior suisse, une combinaison entre le CE Schwarz-Weiss Bern, le CE Bern et le CE Bienne. Dans la finale des tops 4, dans la maison des sports à Ittingen, ils s'imposèrent de justesse avec 2½:1½ contre la formation Aargau/Solothurn AGSO.

Echecs des jeunes filles

La finale des 16 meilleures filles se déroula à la mi-mai, à Unterägeri. Alexia Villanyi (Carouge/U16), Yongzhe Zhuang (Uitikon/U14), Yola Lorenz (Zürich/U12) et Anahita Job (Aesch/BL/U10) remportèrent le titre de championne suisse.

Au total 36 joueuses de la relève participèrent au Championnat suisse d'échecs rapides des jeunes filles, à Sargans. Les cinq titres furent remportés par Anna Fischer (Rothenburg/U16), Gülüzar Hüseynova (Altstätten/U14), Nina Brüssow (Zürich/U12), Sophia Chy (Lenzburg /U10) et Maria Speerli (Oberägeri/U8).

Championnat suisse U10/U12/U14/U16

Les tournois qualificatifs pour le tournoi final des 16 meilleurs joueurs et joueuses de chaque catégorie connaissent une affluence de plus en plus forte. Avec environ 300 participants aux différents tournois sur un week-end, l'on atteint une taille soumettant aux organisateurs des exigences maximales en termes d'emplacement et de logistique. Un grand merci aux équipes organisatrices à Unterägeri, Payerne ainsi que Muttenz et Sargans.

Le tournoi final, à la Pentecôte 2019, se déroula à la maison des sports, à Ittigen et titra les champions suisses suivants: Gohar Tamrazyan (Erlinsbach/U16), Lennox Binz (Horgen/U14), Flavio Rotunno (Grolley/U12) et Lionel Gut (Hochdorf/U10).

Les tournois de la saison 2019/20 à Muttenz et St-Gall ont déjà eu lieu.

Championnat suisse juniors d'échecs rapides

Le Championnat suisse juniors d'échecs rapides se déroula le 17 mars 2019, à la maison des sports, à Ittigen. Plus de 120 jeunes répartis en cinq catégories y participèrent.

Les titres revinrent à Davide Arcuti (Luzern/U20), Noah Fecker (Eggersriet/U16), Igor Schlegel (Bern/U14), Dorian Asllani (Nyon/U12) et Kala Kishan Udipi (Zürich/U10).

Championnat suisse U8

Le Championnat suisse U8 qui se déroulait pour la troisième fois, fut remporté, comme l'année passée, par Mihaly Köhalmi-Szabo (Adliswil). Ireneo Ghisla (Bellinzona) et Nikolai Nippel (Muttenz) occupèrent les places d'honneur.

Georg Kradofer/André Vögtlin, Dicastère de la relève



RAPPORT ANNUEL DU DICASTERE DE LA FORMATION ET YOURSWISSCHESS

Holz 2019

Du 15 au 19 octobre 2019 se déroula à Bâle la «Holz 2019», le salon du bois. La communauté d'intérêt de l'artisanat artistique du bois a présenté un échiquier géant avec des pièces artistiques. En juillet 2019, la Messe Basel AG a demandé à la FSE si elle voulait présenter la FSE dans le cadre de cet immense jeu d'échecs de «Schnätzi Brienz». Le Comité central a bien accueilli cette idée et a chargé le dicastère YSC, formation et sections de mettre sur pied un concept et de s'occuper du stand durant la durée du salon, soit cinq jours.

Avec l'aide des seniors de l'Association d'échecs de la Suisse du nord-ouest, de l'école des échecs «Die Schulschachprofis» de Peter Hug, des juniors du CE de Riehen, de la Commission de la relève et de la formation, ainsi que des deux membres du Comité central Jana Ramseier et André Vögtlin, nous avons organisée un programme attrayant. Outre les compétitions sur l'immense échiquier et les échiquiers de tournoi mis à disposition, le tournoi de juniors, la journée consacrée aux dames et aux filles et le concours, le stand fut bien fréquenté par des visiteurs qui voulaient jouer contre nous, les «professionnels». La direction de la Holz 2019 fut très satisfaite de notre concept et de notre travail.



Camp d'échecs du CSI 2021

Parallèlement aux Championnats suisses individuels, se déroule traditionnellement le camp d'échecs organisé par la FSE, l'office du tourisme local et le Fonds pour la promotion des échecs pour la jeunesse en Suisse. Les personnes responsables de son organisation et de son déroulement, Roland Burri et Andreas Lienhard, ont fait part de leur intention de se retirer après le camp d'échecs de 2021. A la requête du Dicastère YSC, formation et sections, le Comité central a décidé que la FSE s'occupera de planifier, d'organiser et d'accompagner le camp d'échecs 2021. La directrice du DFS est chargée de ce projet.

Projet formation 2021

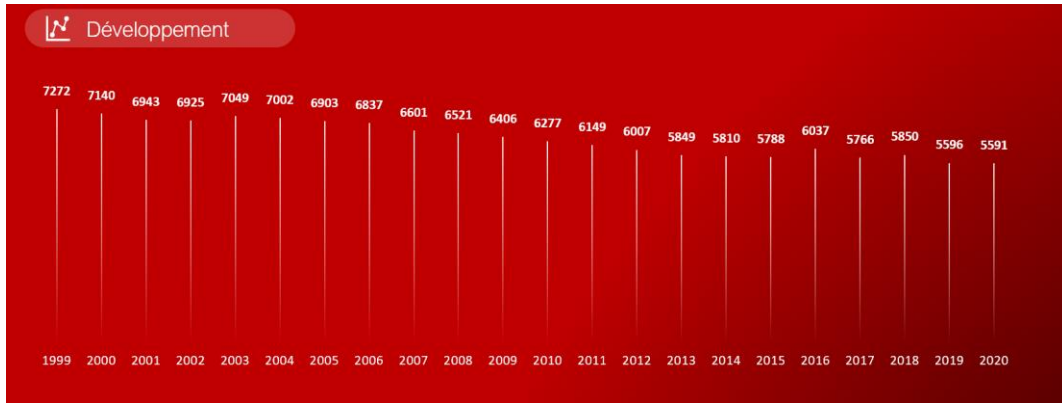
Dans le cadre de la séance stratégique de la FSE, en décembre 2019, une analyse de la situation actuelle a montré que bien que nous ayons de bonnes bases pour la formation d'instructeurs et d'entraîneurs pour les jeunes, leur formation continue requise n'est pas gérée activement. Le but de ce projet est d'élaborer un programme complet pour la formation de base et la formation continue pour 2021, afin d'offrir la chance à tous les entraîneurs de peaufiner leur savoir.

Ruedi Farner, Dicastère YSC; formation et sections

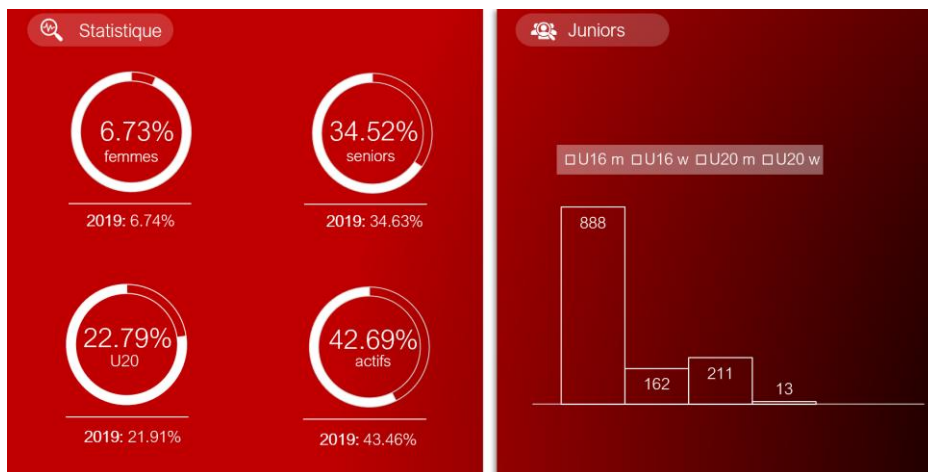


RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATION DES MEMBRES

Au 31 janvier 2020 la FSE compte encore 5591 membres. Il s'agit à nouveau du plus bas nombre depuis 1999. L'érosion des membres de -5 est cependant marginale, comparée avec l'année précédente (-265).



En pourcentage, la comparaison avec l'année précédente se présente comme suit. Le recul plutôt amusant de 0.01% chez les dames est généré par une seule personne, ce qui démontre clairement que la FSE et ses sections doivent encore augmenter leurs efforts pour acquérir de nouveaux membres féminins.



Tout comme l'année précédente, environ 90% des membres possédaient une licence et pouvaient être comptés parmi les joueuses et joueurs d'échecs actifs. La part est de 100% chez les écolières et écoliers ainsi que chez les juniors, la licence de jeu étant incluse dans leur cotisation annuelle.



Statistique des sections

Etat AD 2019	228 sections
Etat AD 2020	225 sections

Entrées depuis AD 2019

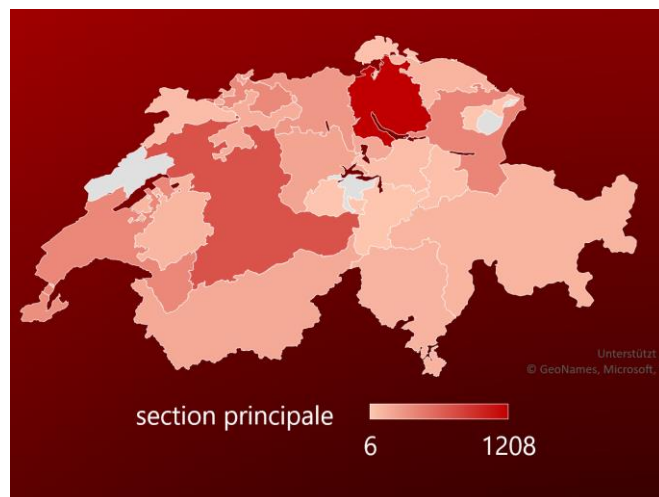
- Basel Schachverein Ladia

Sorties depuis AD 2019 (-4)

- St. Gallen Kosova (exclusion par CC)
- Stechborn Turm (dissoute)
- Frutigen SK (dissoute)
- Kaltbrunn (congé).

Il n'y eut pas de changement de nom.

Si l'on considère les membres par rapport à leur section principale, il n'y a pratiquement pas de changement. Comme par le passé ce sont les cantons de Zurich (1208) et Berne (704) qui comptent le plus de membres enregistrés dans leurs sections respectives.





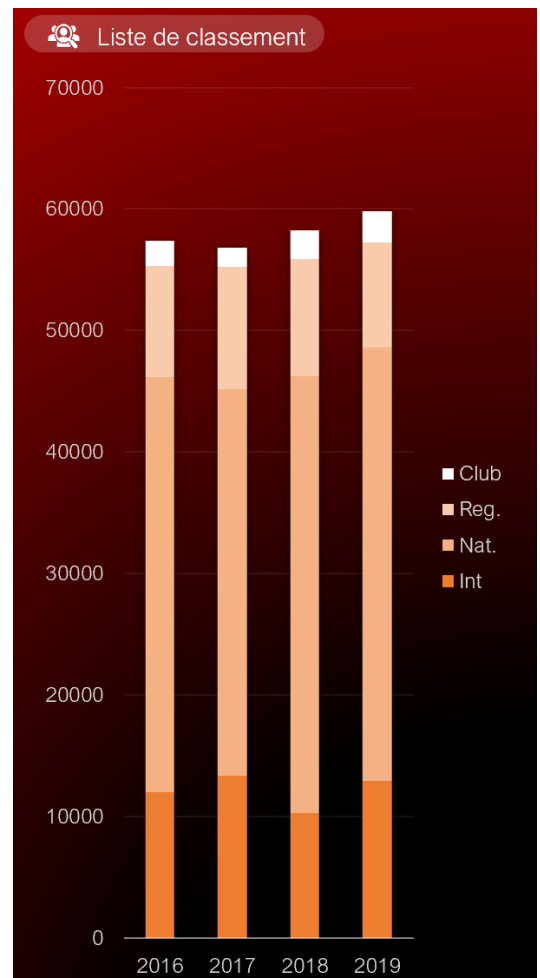
RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATEUR DE LA LISTE DE CLASSEMENT

Le nombre de parties comptabilisées pour la liste de classement 2019 s'éleva à 59'819 au total, soit 1590 parties de plus qu'en 2018. Parmi celles-ci, 12'910 (+2582) parties furent jouées dans des compétitions internationales, 35'682 (-241) parties lors d'événements nationaux, 8'690 (-957) parties lors d'événements régionaux et 2537 (+206) parties lors de compétitions de club.

Statistiquement parlant, nous atteindrons la marque de 60'000 parties comptabilisées avec une nouvelle expansion des tournois.

En guise de rappel, voici quelques règles générales permettant de travailler avec le RSC avec succès et sans grands efforts:

- Avant de débiter le travail avec le RSC, lisez les manuels d'utilisateur sous: www.swisschess.ch/lc-resultats.html
- Pour les joueurs possédant un code FSE, il faut toujours l'indiquer, même si ce joueur n'a pas de points elo.
- Pour les joueurs qui participent à un tournoi à l'étranger et veulent l'annoncer au RSC, il faut choisir l'option «résultat pour joueur individuel» et non l'option «Système suisse», car normalement, les participants à l'étranger ne sont pas en même temps les organisateurs du tournoi.



Le nombre de corrections et d'ajouts est resté faible cette année. La version actuelle stable du RSC et le suivi des règles générales ci-dessus y ont contribué. Il faut juste mentionner une petite panne de la liste de classement à la fin de l'année et quelques parties du CSJE comptabilisées un peu trop tard.

Je profite de l'occasion pour rappeler à tous les organisateurs de tournois qu'il faut soigneusement vérifier quels participants ont un code FSE. Ça évite vraiment beaucoup de travail pour le calcul de la liste de classement.

Merci beaucoup! De manière générale, je remercie cordialement tous les fonctionnaires, tous les responsables de tournois et tous les joueurs pour leur bonne collaboration et les premiers contacts intéressants et constructifs durant les cinq derniers mois de 2019.

Oliver Marti, Administrateur de la liste de classement



RAPPORT ANNUEL DU TRIBUNAL ARBITRAL

Le Tribunal arbitral rendit un seul verdict en 2019 (année précédente: 3).

Le cas concerna le CSE, 4^{ème} ligue. Selon le règlement CSE/CSG, art. 8, al. 3, un joueur ne peut, lors d'une même saison, jouer que pour une seule section par tournoi (CSE et CSG); et ne peut jouer, dans sa section, que dans une seule équipe et à un seul échiquier par ronde (art. 10 al. 2).

Un joueur a réussi un jamais vu dans la longue carrière du Directeur du CSE. Au cours de la même ronde, il a joué pour deux équipes de deux sections différentes. Après avoir joué la 2^{ème} ronde avec l'équipe du récurrent, le joueur joua la 3^{ème} ronde tout d'abord avec l'équipe d'une autre section, pour rejouer avec l'équipe du récurrent deux jours plus tard. La deuxième section fut sanctionnée pour avoir aligné un joueur «étranger», en dérogation à l'art. 8 al. 3 du règlement CSE, ce qu'elle accepta. Le Directeur du CSE sanctionna aussi l'équipe du récurrent pour dérogation à l'art. 10 al. 2 du règlement CSE/CSG et lui enleva les points d'équipe.

Le Tribunal arbitral trancha finalement comme suit: Le fait qu'un joueur joue deux fois déroge soit contra l'art. 8 Al. 3 (jouer dans deux sections) ou contre l'art. 10 (jouer dans deux équipes de la même section ou à deux échiquier de la même équipe) – mais pas contre les deux. La section qui est la première à aligner un joueur (dans ce cas le récurrent) n'est pas tenue de vérifier que ses joueurs n'aient pas joué pour une autre section au cours de la même ronde. Le récurrent n'a donc dérogé ni à l'art. 8 Abs. 3 (jouer pour deux sections), ni à l'art. 10 (jouer dans deux équipes de la même section ou à deux échiquiers de la même équipe). Le Tribunal arbitral admit le recours. Il faut ajouter que l'autre partie – pour qui le verdict n'avait aucun effet, car elle avait perdu le match sur un score écrasant et n'avait donc aucune chance de remporter des points d'équipe – soutenait le recours. Voilà ce qui s'appelle du fair-play!

Michael Hochstrasser, Président du Tribunal arbitral



RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION DE RECOURS

La Commission de recours de la FSE traite les recours contre des amendes prononcées par les directions de tournoi selon le règlement des amendes d'ordre. L'an dernier, trois amendes ont fait l'objet d'un recours ayant été traité par la Commission de recours.

Les motifs d'amende étaient des omissions d'annonce des résultats et des annonces de résultats trop tardives.

La Commission a étudié de près les cas individuels et a parfois rendu un verdict différent. Un recours a été admis en raison de problèmes de communication et changement dans le comité de la section en question.

André Vögtlin, Président de la Commission de recours de la FSE



RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION DISCIPLINAIRE

La Commission disciplinaire de la FSE traite tous les cas dans lesquels les possibilités prévues par les règlements des compétitions et le règlement des amendes d'ordre sont épuisées ainsi que les cas de non-sportivité grave ou répétée, d'atteinte à l'image de la FSE, de violation de la charte éthique de la FSE et de non-respect du Code of Conduct de la FSE.

En 2019, divers cas furent soit portés devant la Commission, soit celle-ci est intervenue d'elle-même en connaissance d'incidents dans son domaine de compétence. La Commission joua dans la plupart des cas un rôle consultatif. Les litiges purent tous être réglés à l'amiable, sans prise de mesures concrètes, à la satisfaction de toutes les parties.

Dans un cas (soupçon de tricherie dans un tournoi de juniors), il fallut ouvrir une procédure formelle. La procédure se termina en automne 2019 sur un verdict. Des communiqués relatifs à ce cas furent publiés régulièrement sur le site de la FSE. Il est à noter que la FIDE est également intervenue dans cette affaire, après le verdict de la FSE. L'affaire est encore en suspens.

Thomas Bürki, Président de la Commission disciplinaire